

CHAMBORD LANCE SA TÉLÉRÉALITÉ DE LA BIODIVERSITÉ POUR SUIVRE LES AVENTURES DES BALBUZARDS PÊCHEURS



Arrivée des balbuzards pêcheurs, le 10 mars 2024 à 15h10

Chambord est aujourd'hui le deuxième site de reproduction des balbuzards pêcheurs en France : entre sept et neuf couples y nichent chaque année entre mars et septembre/octobre.

En 2024, pour la première fois, une caméra est installée près d'un nid, au cœur du Domaine national de Chambord. Elle permet de suivre en direct ou en rediffusion la vie des rapaces pendant la saison des amours. Cette « téléréalité de la biodiversité » constitue une ressource fondamentale pour le suivi, l'étude et la préservation de l'espèce.

Depuis le 10 mars 2024, le public peut observer en direct le couple du *Nid du Revenant* :

<https://www.chambord.org/fr/balbuzards-pecheurs-chambord/>

Suivi scientifique

Chambord abrite des milieux remarquables, une faune et une flore qu'il convient de protéger. Parmi les espèces emblématiques, les balbuzards pêcheurs font l'objet d'une attention particulière. Ils nichent à Chambord depuis près de 30 ans profitant d'une quiétude rare. Ce rapace migrateur a une tendance philopatride, c'est-à-dire qu'il revient nicher dans sa région de naissance (ou là où il a pris son envol avant la migration). Ensuite les couples se séparent pour rejoindre quelques mois le Sénégal, la Gambie, l'Espagne ou encore le Portugal. L'espèce, menacée d'extinction, avait disparu de France continentale au début du XX^e siècle. Grâce aux mesures de protection mises en place à partir des années 1970, l'espèce est de nouveau observée en forêt domaniale d'Orléans en 1984, puis en forêt de Chambord en 1995.

Depuis, toutes les mesures sont prises pour préserver ses populations et son habitat grâce à l'accompagnement scientifique de nombreux partenaires : Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), DREAL Centre-Val de Loire, Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), Institut d'Écologie Appliquée, Office National des Forêts (ONF) :

- **Zone de quiétude observée autour des nids** pendant la saison de la reproduction (interdiction du passage de véhicules, suspension des travaux forestiers, etc.) et **protection des arbres porteurs de nids**
- **Baguage des jeunes** avant l'envol (depuis 1997).

En 2024, le Domaine national de Chambord engage de nouvelles opérations de suivi scientifique qui permettront de mieux connaître l'espèce : comportement pendant la reproduction, zones de pêches, suivi des naissances, chemins et haltes migratoires, zones d'hivernage, etc.

- Installation d'une **caméra d'observation dans un nid** de balbuzards régulièrement fréquenté, avec l'accompagnement scientifique de l'Institut d'écologie appliquée (IEA). Les images sont diffusées en direct sur le site internet de Chambord : www.chambord.org/fr/balbuzards-pecheurs-chambord/.
- Poursuite du **baguage des jeunes** et, si toutes les conditions sont réunies, **implantation de balises GPS OrniTrack** sur quelques individus.

Parallèlement à ce programme, le Domaine national de Chambord travaille en étroite collaboration avec l'IEA, animateur du réseau Natura 2000 Sologne, pour suivre d'autres espèces d'intérêt communautaire emblématiques du parc : la Cigogne noire et la Fauvette pitchou. Il s'agit de réaliser un état des lieux des populations et de définir des préconisations de gestion du territoire pour favoriser leur développement.

Pédagogie et sensibilisation

Chambord organise également plusieurs actions de sensibilisation à la préservation du balbuzard pêcheur :

- **Publication d'un album jeunesse illustré** : *Ninon et les Balbuzards*, 3^e tome de la collection *Les Contes de Chambord*, en partenariat avec les éditions Faton. Parution en juin 2024.
- **Nouveau carnet d'activité nature** pour la visite du château. Proposé aux familles, ce livret est conçu comme une enquête autour des animaux de Chambord ;
- Animation d'un **projet d'éducation artistique et culturelle [PEAC]** avec une classe de CM1 qui conjugue sensibilisation au patrimoine, protection de la nature, pratique artistique, rencontres avec des artistes et professionnels des métiers du livre.

Relevé d'observation

Un premier Balbuzard pêcheur est observé autour du nid du Revenant le 7 mars 2024 entre 6h51 et 7h10. Il s'agit de la femelle « 5.V », photographiée quelques semaines plus tôt en Afrique. Elle est née en 2012 en forêt domaniale d'Orléans, migre l'hiver au Sénégal puis revient nicher à Chambord pendant la saison de la reproduction. Le dimanche 10 mars 2024 à 15h10, elle se pose de nouveau dans le nid, accompagnée par un mâle non bagué.

Le 14 mars 2024, rebondissement : « 5.V » se pose dans le nid puis s'envole une minute plus tard. Elle n'y est plus observée depuis. Elle est supplantée par une nouvelle femelle non baguée l'après-midi (entre 14h40 et 14h50), reconnaissable à son épaisse bande foncée au niveau des yeux. Il est possible que « 5.V » ait tenté de s'installer dans le nid d'une autre femelle, sans succès.



A propos du Domaine national de Chambord

Chambord suscite admiration et fascination à travers le monde entier depuis plus de 500 ans. Le monument est ouvert au public depuis 1821. Placée sur la première liste des monuments historiques en France dès 1840, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981, Chambord est l'une des constructions les plus stupéfiantes de la Renaissance. Au château, s'ajoutent 5 440 hectares de forêts, étangs, landes et prairies entourés d'un mur de 32km. Loin d'être un palais résidentiel ou encore un relais de chasse Chambord s'impose une création architecturale exceptionnelle et comme la référence de l'alliance entre patrimoine naturel et patrimoine culturel.

Propriété de l'État depuis 1930, le Domaine national de Chambord est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la haute protection du Président de la République et sous la tutelle des ministères des ministères chargés de l'agriculture, de la culture et de l'environnement. L'établissement a intégré le Grand Parc de Rambouillet par décret en Conseil d'État du 1^{er} juin 2018. Le conseil d'administration est placé sous la présidence de Monsieur Philippe Donnet. Depuis janvier 2023, l'établissement public est dirigé par Monsieur Pierre Dubreuil.

A propos de la réserve naturelle

Le château de Chambord et son parc ont été pensés par François I^{er} comme un domaine. Dès 1523, quatre ans après le début de la construction du monument, François I^{er} acquiert des terres agricoles jouxtant le massif forestier de Boulogne au nord du Cosson. En 1645, c'est Gaston d'Orléans qui augmente la superficie du domaine et fait achever la construction du mur d'enceinte. La surface du domaine atteint alors 5 440 hectares, ce qui en fait jusqu'à aujourd'hui le plus grand parc clos de murs d'Europe.

Le parc est classé « Réserve nationale de chasse et de faune sauvage » depuis 1947. La mise en réserve de l'essentiel du territoire a permis à la nature de prospérer en toute quiétude (72 % du territoire, soit plus de 4 000 hectares, sont en accès contrôlé depuis 1974 afin d'assurer la quiétude des animaux et le respect de la biodiversité). En 1997, le domaine est classé au titre des monuments historiques (le château l'est depuis 1840) et, en 2006-2007, il est inscrit au réseau écologique européen « Natura 2000 » (au titre de la directive « Oiseaux » de 1979 et de la directive « Habitats faune flore »). Il est également inventorié comme espace ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

A propos des parcours d'éducation artistique et culturelle

En tant qu'établissement public national implanté au cœur du département rural de Loir-et-Cher, Chambord s'attache depuis de nombreuses années à diffuser la culture dans les villages proches grâce à une programmation culturelle hors-les-murs, des projets culturels de territoire et des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC). Ces projets, menés avec des écoles, des associations ou encore des EHPAD du territoire rural de proximité, favorisent les pratiques artistiques, l'appropriation des patrimoines culturels et naturels, les rencontres avec des artistes ou encore les échanges intergénérationnels.

Pour ces actions, le Domaine national de Chambord bénéficie du soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et de la Communauté de communes du Grand Chambord dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) soutenu par la Région Centre-Val de Loire. L'opération « Quartiers d'été » est soutenue par le CIPDR (Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation).

Domaine national de Chambord

Contact presse - Direction de la communication. Tel. +33(0)2 54 50 50 49
 Cheffe du service communication et mécénat : mathilde.fennebresque@chambord.org
 Chargée de communication : irina.metzl@chambord.org

www.chambord.org
 Château de Chambord
 41250 Chambord